

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| ○ Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-724125

13346h

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)  
Matricule : 3123 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL RHOULI MOHAMMED

Date de naissance : 18/03/1960

Adresse : 270 LOTISSEMENT NAWRAS, DAR BOU AZZA  
CASA BLANCA

Tél. : 06 61 31 05 16

Total des frais engagés : 11640,20

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Soi-même

Conjoint

Age :

Enfant

Nature de la maladie :

Mohammed El Phoulal

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA BLANCA

Signature de l'adhérent(e) : El Phoulal

Le : 17/10/2022

HAKAINI

HS

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/7/22			300	INP 10912084
Dr. Assistant AMINE RAZZAK Hôpital Universitaire Interarmées Casablanca P.R. ASSISTANT AMINE RAZZAK				

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LES JARDINS DE L'OCEAN BAY Sarl Au Route d'Azemmour Km 15 Dr Bouazza Casablanca Tél : 05 22 29 08 29 RC 399369 - T.P. : 32960411	27/07/22	T = 340.20

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
OPTIC DENTAL OPTIQUE & OPTOMETRISTE Lottoissement Al Ansari N° 122 par Bouazza - CASABLANCA	27/07/22	Venes progressif A minci AR bleu Transition				11000,-

VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

	<b>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</b>	<b>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</b>	CCOEFFICIENT DES TRAVAUX  MONTANTS DES SOINS  DEBUT D'EXECUTION  FIN D'EXECUTION  CCOEFFICIENT DES TRAVAUX  MONTANTS DES SOINS  DATE DU DEVIS  DATE DE L'EXECUTION
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553	
	<b>VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS</b>	<b>VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION</b>	

## وصفة طبية Ordonnance

Casablanca, le :

27/7/2022

PHARMACIE LES JARDINS  
DE L'OCEAN BAY SAN AU  
ROUTE DE DAR BOUZID Casablanca  
Dar Bouzid Km 15  
Tél : 05 22 29 08 29  
RC : 399369 - T.P. : 32960411

Mohamed El Phouli

Lot n° : رقم الحصة :  
Date fab. : تاريخ الانتاج  
Date Exp. : تاريخ الانتهاء



Route de Dar Bouzid Km 15  
Dar Bouzid Casablanca  
Tél : 05 22 29 08 29  
RC : 399369 - T.P. : 32960411

- 1) 117,00 ✓  
 1) Zylet gelée + 31,  
 147,00  
 2) Théalose Agette + 44  
 76,20  
 3) Azyto Agette x 28 net 310mg à renouveler dans 7/8m  
 T = 340,20

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa  
Pr. Assistant AMINE RAZZAK  
OPHTALMOLOGIE  
Barcode: 01260439

## وصفة طبية Ordonnance

Casablanca, le :

26 / 7 / 2022 .

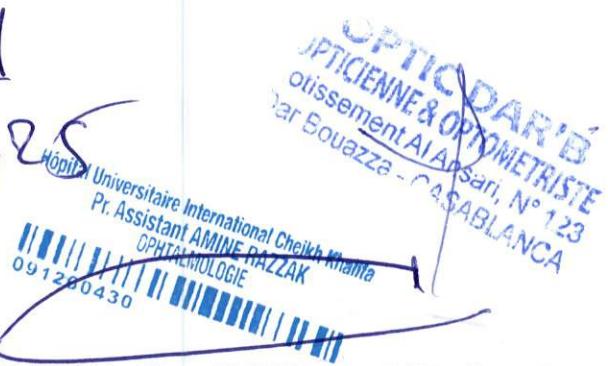
Mohammed El Rhouli

Monture + verre anti-reflet.

OD : +3,50 (-0,25 à 90°)  
OS : +3,75 (-0,75 à 0°)

Add

+ 2,25



**OPTIC DAR'B SARL**,  
Opticienne & Optométriste



Lotissement Al Ansari N°123  
Dar Bouazza - Casablanca  
Tél : 05 22 96 51 12

RC : 462981

ICE : 002361650000049

IF : 45759320 - TP : 32991413

CNSS : 32991413

Facture N° 008091

Casa, le

7/10/2022

M. MahaMmed El Rhouibi

Doit

Monture des Verres	Vision de loin	Vision de Près	Doubles Foyers	Varilux
↓	OD .....	OD .....	OD .....	OD .....
	OG .....	OG .....	OG .....	OG .....
				1500,-
V.L : - OD + 3,50 (-0,25 à 90°)				1750,-
- OG + 3,75 (-0,75 à 0°)				1750,-
V.P : - OD 0DG ADD : + 1,25				
- OG ..... OPTIC DAR'B OPTICIENNE & OPTOMETRISTE Lotissement Al Ansari, N° 123 Dar Bouazza - CASABLANCA				
TOTAL .....				11000,-

Arrêtée la présente facture à la somme de ... Onze mille Dhs